

# LE PANORAMA DE CANDÉS



Lettre sporadique d'information communale - N° 21 - 23 décembre 2017

**Horaires d'ouverture de la mairie** : lundi et jeudi, 10h - 12h ; vendredi, 16h 30 - 18h 30. Pour un rendez-vous avec le maire, appeler la secrétaire qui est présente tous les jours sauf le jeudi après-midi. **Pendant les fêtes : fermeture** de la mairie les 26 et 27 décembre ; **permanence** de 10 à 12h le samedi 30 décembre pour l'inscription sur les listes électorales ; **fermeture** les 2 et 3 janvier.

**Tél.** 02.47.95.90.61 - **Télécopie** 02.47.95.85.36 - **Courriel** : < [mairie.candes.st.martin@orange.fr](mailto:mairie.candes.st.martin@orange.fr) > - **Site internet** : [www.candes-saint-martin.fr](http://www.candes-saint-martin.fr)

**Urgences** : maire : 06.87.31.38.19 - 02.47.95.83.05 ; 1er adjoint : 02.47.95.82.02 - 06.79.25.68.16 ; 2ème adjoint : 02.47.95.88.49 - 07.86.97.83.92 ; 3ème adjoint : 02.47.95.83.60.

## MAIRIE

Suite à la fermeture de l'école, le secrétariat de mairie a déménagé dans la salle de classe afin de se conformer aux normes d'accessibilité. L'entrée se fait par la cour de l'école, les jours et heures d'ouverture demeurent inchangés.



Chères Candaises, chers Candais,

L'année 2017 aura été marquée par deux événements à Candés.

Le premier réside dans l'obtention d'une importante subvention pour l'aménagement de l'ancien garage. Suite à la procédure d'appels d'offres, les travaux débiteront courant janvier. L'année 2018 devrait donc voir l'ouverture d'un commerce de proximité. La persévérance et le sérieux dans la présentation d'un projet raisonnable auront permis d'aboutir. Le village se voit ainsi reconnu dans sa vocation touristique comme l'un des pôles du Val de Loire. De plus, une activité de services s'installera dans le local mitoyen, en l'espèce un salon de coiffure.

Le deuxième événement est la reprise des activités du Comité des fêtes. L'organisation d'une soirée de jeux, puis d'un repas collectif sur le champ de foire et surtout d'un Marché d'automne audacieux parfaitement réussi et très apprécié des visiteurs et des exposants, marque l'investissement dans la vie communale de jeunes Candaises et Candais qui souhaitent s'inscrire dans le sillage de leurs prédécesseurs au Comité. Que soient ici remerciés tous ceux, jeunes et moins jeunes, qui n'ont pas ménagé leur peine pour assurer le succès de ce premier Marché dont on attend avec impatience la deuxième édition.

En attendant de vous rencontrer le samedi 6 janvier à 18h 30, salle de la Prunelière, lors des « vœux du maire », je souhaite à chacun d'entre vous une excellente fin d'année.

Stéphan Pinaud



Chères Candaises, chers Candais,

L'année aura été marquée par deux événements à Candes.

Le premier réside dans l'obtention d'une importante subvention pour l'aménagement de l'ancien garage. Suite à la procédure d'appels d'offres, les travaux débiteront prochainement. L'année 2018 devrait donc voir l'ouverture d'un commerce de proximité. La persévérance et le sérieux dans la présentation d'un projet raisonnable auront permis d'aboutir. Le village se voit ainsi reconnu dans sa vocation touristique comme l'un des pôles du Val de Loire. De plus, une activité de services s'installera dans le local mitoyen, en l'espèce un salon de coiffure.

Le deuxième événement est la renaissance du Comité des fêtes. L'organisation d'une soirée de jeux, puis d'un repas collectif sur le champ de foire et surtout d'un Marché d'automne audacieux parfaitement réussi et très apprécié des visiteurs et des exposants, marque l'investissement de jeunes candaises et candais dans la vie communale. Que soient ici remerciés tous ceux, jeunes et moins jeunes, qui n'ont pas ménagé leur peine pour assurer le succès de ce premier Marché.

En attendant de vous rencontrer le samedi 6 janvier à 18h 30 salle de la Prunelière lors des traditionnels « voeux du maire », je souhaite à chacun d'entre vous, une excellente fin d'année.

Stéphan Pinaud

recensement dématérialisé l'agent technique Mme Plouzeau et éventuellement la secrétaire de mairie  
Mme Minier  
passera entre le 18 janvier et le 17 février aux domiciles pour déposer les dossiers et donner des  
explications. Les questionnaires seront sur internet Les réponses aux questions seront données par les  
intéressés sur internet. Les personnes n'ayant pas accès à internet pourront prendre un RV en mairie  
avec la secrétaire

CV chinon

Pacs en mairie

chgmt de prénom

Sacs poubelles

Sacs poubelles  
collectes décalées

collecte Décalée 2 janvier et 22 mai

Chères Candaises, chers Candais,

L'année aura été marquée par deux événements à Candes.

Le premier réside dans l'obtention d'une importante subvention pour l'aménagement de l'ancien garage. Suite à la procédure d'appels d'offres, les travaux débuteront fin janvier. L'année 2018 devrait donc voir l'ouverture d'un commerce de proximité. La persévérance et le sérieux dans la présentation d'un projet raisonnable auront permis d'aboutir. Le village se voit ainsi reconnu dans sa vocation touristique comme l'un des pôles du Val de Loire. De plus, une activité de services s'installera dans le local mitoyen, en l'espèce un salon de coiffure.

Le deuxième événement est la reprise des activités du Comité des fêtes. L'organisation d'une soirée de jeux, puis d'un repas collectif sur le champ de foire et surtout d'un Marché d'automne audacieux parfaitement réussi et très apprécié des visiteurs et des exposants, marque l'investissement de jeunes candaises et candais dans la vie communale. Que soient ici remerciés tous ceux, jeunes et moins jeunes, qui n'ont pas ménagé leur peine pour assurer le succès de ce premier Marché.

En attendant de vous rencontrer le samedi 6 janvier à 18h 30, salle de la Prunelière, lors des traditionnels « vœux du maire », je souhaite à chacun d'entre vous une excellente fin d'année.

Stéphane Pinaud